



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – décembre 2019

01 12 : Biscarrosse – Jean-Marc Vigneaux (Comité de Vigilance) communique une étude fort intéressante intitulée « *Dynamique du rivage dunaire du nord des Landes* » (13 pages)

02 12 : Bougue - Le préfet répond à notre courrier du 12 novembre. Qui concernait un permis de construire un hangar photovoltaïque : « ...la réalisation du projet est conforme aux dispositions de l'article L.161-4.... »

03 12 (09h00) : Labenne – réunion du Comité de suivi de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 3 pages

03 12 (14h00) : Bénèsse-Maremne – réunion du Comité de suivi de site de l'usine d'incinération d'ordures ménagères exploitées par le SITCOM Côte Sud des Landes – Georges Cingal a représenté la SEPANSO.

03 12 (15H30) Bénèsse-Maremne – Georges Cingal est accueilli par le directeur de l'unité de méthanisation qui lui fait visiter le site.

03 12 : Saint-Geours de Maremne – Georges Cingal a rendu visite à de nouveaux adhérents dont le voisin souhaite l'abattage de pins (Nota Bene : ils habitent le lotissement de la forêt construit dans les années soixante sur une parcelle forestière, ce qui donne une bonne idée de l'âge des pins)

03 12 : Lencouacq – Me Ruffié adresse un courrier au procureur de la République de Mont de Marsan pour obtenir copie du dossier concernant les problèmes posés à l'environnement par la SARL Le Raguët (abattage de volailles). La SEPANSO souhaite se constituer partie civile si des poursuites sont engagées à l'encontre du responsable de l'entreprise.

03 12 : Mimizan - Le greffe du Tribunal administratif de Pau a bien enregistré le Mémoire de Me Ducourau complété ce jour.

04 12 : Escalans – La préfecture de Région décide que la régularisation d'un ouvrage de stockage d'eau n'est pas soumise à étude d'impact.

04 12 : Sore – Le préfet répond enfin à notre courrier de juillet, réitéré le 30 octobre, à propos de l'entretien d'une barrade : 2 pages. Il va falloir suivre une procédure administrative relativement complexe pour retrouver l'état d'origine.

04 12 : Tosse – Xavier Fortinon, président du Syndicat Mixte, répond à notre courrier du 25 novembre et adresse à la SEPANSO l’avis du Jury citoyen sur le projet d’aménagement d’un pôle résidentiel et touristique à dominante golfique en date du 1^{er} décembre (6 pages) ; il adresse également le rapport d’évaluation du dispositif du garant du jury (14 pages)

04 12 : Port de Bayonne-Tarnos – Dossier 1800982 – Le Tribunal administratif de Bordeaux a donné raison aux associations SEPANSO 40, SEPANSO 64 et Salmo Tierra qui demandent à l’Etat d’interdire la pêche avec des filets dans le port. Le préfet de Région, par décision du 10 janvier 2018, avait considéré que la pêche pratiquée n’était pas soumise à autorisation préfectorale. « *Il est enjoint au préfet de la Nouvelle Aquitaine de mettre en œuvre ses compétences en matière de police des pêches au sein du port de Bayonne dans un délai de deux mois.* »

04 12 : Mont de Marsan – audience au Tribunal correctionnel – Trois gendarmes étaient cités à comparaître suite à un « chapelet d’infractions » - Jean Dupouy qui suit les dossiers de cette commune a assisté à l’audience qui s’est terminée tard dans la nuit. Les prévenus n’ont écopé que de 3 et 2 mois de prison avec sursis.

04 12 : Heure d’été - Erick Labrousse remercie la SEPANSO et fait part de la publication de son livre « Fin du changement d’heure en 2021 » (Editions St Honoré)

05 12 : Mont de Marsan – Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation sites & paysages – Alain Caullet a représenté la SEPANSO – PV officiel : 8 pages

06 12 : Programme pluriannuel de gestion des cours d’eau du Bassin versant de l’Adour et Affluents – Ce programme a fait l’objet d’une enquête publique du 7 octobre au 7 novembre – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (28 pages) – Avis favorable
http://www.landes.gouv.fr/IMG/pdf/191107_rapp_ep_ppg_bv_adour_tout191204_def_imprim-1.pdf

06 12 : Aire Sur Adour – Comité de suivi de site Terrega – Georges Cingal excusé

06 12 : Ygos Saint-Saturnin – Dans l’intérêt de la SEPANSO Me Ruffié adresse une requête aux fins de rétractation d’ordonnance à Madame le Juge commissaire près la liquidation judiciaire de la SAS Solarezo (3 pages + 6 pièces jointes) – Georges Cingal s’est chargé de la transmission.

06 12 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 17BX02567 (Photovoltaïque – ancien projet Solarezo) - Dans l’intérêt de la SEPANSO Me Ruffié adresse un mémoire en réponse aux écritures des parties adverses (4 pages + 7 nouvelles pièces jointes)

06 12 : La SEPANSO écrit à nouveau à Alain Rousset, président de la Région Nouvelle Aquitaine

06 12 : Mimizan – La commune de Mimizan a demandé l’annulation du jugement en date du 13 juin 2019 en tant qu’il annule la délibération n°18-098 du 20 septembre 2018, la délibération du 9 décembre 2017 et la décision du 14 février 2018 prises par la commune de Mimizan et condamné la commune à verser une somme de 1200 euros à la fédération SEPANSO Landes en application des dispositions de l’article L ; 761-2 du code de justice administrative - Me Ruffié adresse un mémoire en défense dans l’intérêt de la SEPANSO et de deux habitants de la commune : 27 pages + 23 pièces jointes

09 12 : Biscarrosse - Enquête publique préalable à l'autorisation unique requise au titre des articles L 214-1 et suivant du Code de l'Environnement (eaux et milieux aquatiques) concernant le dragage des ports – Observations SEPANSO : 4 pages

09 12 : Mimizan – La SEPANSO interroge le Procureur de la République de Mont de Marsan pour avoir des informations sur les deux plaintes qui visent le maire : destruction de biens publics et faux en écriture.

09 12 : Abeille noire – La SEPANSO soutient l'initiative de Pollinis en faveur des abeilles locales.

09 12 : Qualité de l'air très mauvaise sur le littoral : cartographie ATMO

Communiqué SEPANSO :



Eaux marines polluées, air pollué ! Bis repetita non placet ! La SEPANSO savait que les eaux littorales étaient polluées par des molécules chimiques. Après la tempête Amélie, la SEPANSO a questionné les autorités sur les risques que nous prenons en respirant « le bon air marin » (cf communiqué en date du 3 novembre). Alors que la qualité de l'air est à nouveau dégradée (cf ATMO) les autorités peuvent-elles continuer à rester silencieuses ?

10 12 : Mimizan – Dossier 1900920 – La commune présente un mémoire en défense pour tenter d'étayer le permis délivré le 12 décembre 2018 à la société MIRCO.

10 12 : Diffusion de la plaquette Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe : « *Lever le voile sur l'extinction silencieuse du petit carnivore le plus menacé d'Europe* » (DREAL Nouvelle Aquitaine)

10 12 : Riscle - CLE Adour Amont – avis technique sur le projet de périmètre du SAGE Neste et rivières de Gascogne – SEPANSO 40 excusée (pouvoir à Nature en Occitanie) - PV officiel : 6 pages accompagnées de la présentation Powerpoint qui comprend 63 diapos.

10 12 : Pontonx Sur Adour – Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dacquois.

10 12 : Préchacq les Bains – Comité de Pilotage des sites Natura 2000 FR7200720 et FR7210077 Barthes de l'Adour

10 12 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – André Rossard a représenté la SEPANSO – PV officiel : 4 pages

10 12 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 17BX02567 – La Cour Administrative d'Appel examinera ce dossier : La SEPANSO demande la confirmation du jugement du 23 mai n°1402321, 1402439 qui a annulé les arrêtés du 01 octobre 2014 par lequel le Préfet des Landes a transféré un permis de construire en date du 25 septembre 2012 à la société BL Conseils.

11 12 : Consultation du public : la SEPANSO souhaite que la senne danoise, de la senne écossaises et des filets manoeuvrés par deux bateaux (boeufs) soient interdits. Nous sommes opposés à toute dérogation et sommes favorables à une interdiction totale de telles stratégies de pêche dans les eaux marines de Nouvelle Aquitaine.

11 12 : SCoT du Born - La Société des Amis de Navarrosse adresse une nouvelle série d'observations au Commissaire enquêteur (7 pages) pour compléter l'envoi sur la question des paysages.

11 12 : Mont de Marsan – Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 6 pages

12 12 : Mézos - Le maire notifie à la SEPANSO l'arrêté de défrichement n° 2019-1413 modifiant l'arrêté n° 2017-2007 du 18 octobre 2017 portant autorisation de défrichement sur l commune.

12 12 : Pau – Chambre des Appels correctionnels de la Cour d'Appel – la Cour examine le jugement du 28 juin 2018 qui a condamné le responsable d'une entreprise de mareyage pour trafic de civelles. Me Ruffié a défendu les intérêts de la SEPANSO.

12 12 : Oies – Le Conseil d'Etat annule une nouvelle fois (la treizième !!!) la prolongation de la chasse aux oies migratrices en février. Les protecteurs de la nature constatent avec amertume que la décision n'intervient qu'en décembre, ce qui n'a pas empêché les chasseurs de tirer en février 2019. Est-ce que le gouvernement va poursuivre sa stratégie pour glaner quelques voix lors des municipales de 2020 ?

12 12 : Parentis en Born – Chemviron – Commission de dialogue – Jean-Daniel Fernandez a représenté la SEPANSO

12 12 : Pontenx les Forges – Commission de suivi de site de l'Unité d'incinération des ordures ménagères – Alain Caillet a représenté la SEPANSO

12 12 : Cère - Enquête publique préalable à deux défrichements (22 ha 80a 60ca et 39ha 51a 95ca) et à deux permis de construire pour la construction de deux parcs photovoltaïques – Observations SEPANSO : 14 pages + copie du courrier adressé au président de la Commission de Régulation de l'Énergie.

12 12 : Geaune – Comité de pilotage SYLVATUB (surveillance épidémiologique de la tuberculose dans la faune sauvage). Le préfet prendra deux arrêtés le 31 janvier 2020, le premier portant déclaration d'infection de la faune sauvage et prescrivant des mesures de surveillance, de prévention

et de lutte au sein d'une zone à risque, le second ordonnant des chasses particulières à mettre en œuvre pour la capture de blaireaux aux fins de surveillance dans les zones définies à risque...

12 12 : Pays d'Orthe et Arrigans – Rapport (185 pages) et conclusions (7 pages) de la Commission d'enquête concernant le PLUi et le Schéma d'assainissement

13 12 / Rion des Landes - La préfecture de Région décide que le projet de création d'une voie nouvelle entre la RD27 et la RD41 n'est pas soumise à la réalisation d'une étude d'impact.

13 12 : Sanguinet - Enquête publique préalable à l'autorisation unique requise au titre des articles L 214-1 et suivant du Code de l'Environnement (eaux et milieux aquatiques) concernant le dragage des ports - Observations SEPANSO : 5 pages

13 12 : Marenne Adour Côte Sud - Me Wattine dépose des observations (1 page + 5 fiches) pour le compte de la SEPANSO 40 à propos du projet de PLUi en ce qui concerne les communes de Soorts-Hossegor et Seignosse. De son côté Jean-Pierre Lesbats, secrétaire général de la SEPANSO 40 a adressé une série d'observations (7 pages) assorties de deux autres fiches, l'une sur l'importance des arials et l'autre sur la commune de Soustons. Nota Bene : Plusieurs militants sont également intervenus, à titre personnel, dans leurs communes.

13 12 : Qualité de l'air très mauvaise sur le littoral – ATMO



Les mêmes causes produisent les mêmes effets !

13 12 : Capbreton et Hossegor – Communiqué : la SEPANSO demande l'interdiction de la Ronde des Sables à partir de l'an prochain compte-tenu de ses impacts environnementaux

16 12 : Biscarrosse – Arrêté préfectoral n° 2019-1613 portant décision au cas par cas pour le renouvellement de l'arrêté d'autorisation de la station de traitement des eaux usées de Birebrac et de son rejet par aspersion – La SEPANSO continuera à suivre la situation.

16 12 : Saint-Gein – Le Conseil National de Protection de la Nature émet un avis défavorable au projet de parc photovoltaïque. La SEPANSO était arrivé à la même conclusion lors de la présentation de ses observations à l'enquête publique (17/12/2018).

16 12 : Dax - Trois responsables de la Société SITA sont prévenus de ne pas avoir respecté l'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter une déchèterie professionnelle à Angoumé ; l'accueil de conteneurs utilisés pour approvisionner des agriculteurs en produits phytosanitaires s'est traduit par des fuites de polluants qui ont nui à trois salariés (dont l'un d'entre eux est partie civile). Dans la mesure où les polluants ont été évacués à la lance à incendie, l'Adour et la nappe phréatique n'ont pu qu'être pollués. La SEPANSO (représentée par Georges Cingal et Me François Ruffié) s'est donc constituée partie civile à l'audience. Les représentants de la SEPANSO sont sortis du tribunal à 21 heures.

16 12 : Lencouacq – Me Ruffié adresse au Procureur de la République la plainte de la SEPANSO visant le responsable de la SARL Le Raguet (abattage de volailles). La SEPANSO souhaite se constituer partie civile.

16 12 : Fargues – Dossier 1802717 (élevage industriel) – Me Ruffié adresse un courrier au Tribunal administratif puisque le pétitionnaire dans son mémoire du 3 décembre a fait état d'un retrait le 25 novembre du permis de construire querellé : « ...Les différents mémoires appellent de la part des requérants des observations importantes mais ne sont pas nécessaires si un non-lieu devait être prononcé. Toutefois, il faut s'assurer que cet acte soit intervenu et qu'il soit définitif, afin d'éviter à nouveau dans ce dossier des manœuvres procédurales. (cf : procédure ICPE sous le numéro N°1802508). Je vous remercie donc de repousser la clôture qui devait intervenir le 17 février 2019 afin de prendre en compte ces considérations et me permettre de répliquer si l'acte attaqué n'était pas retiré. En cas d'ordonnance de non-lieu, les requérants maintiennent leur demande au titre de l'article L 760-1 du CJA... »

16 12 : Trains de nuit – La SEPANSO invite les 3 députés landais à lire (ou à relire) l'article publié par MEDIAPART. « Celui-lui nous fait rêver. Même les prix considérés élevés, confortent ce que nous pensions, à savoir que la SNCF a délibérément voulu privilégier les TGV. Permettez-nous de souligner que la mise en service de trains de nuit, qui plus est consommant de l'électricité en heures creuses, économiserait quelques tonnes d'émissions de CO2 (moins qu'un TGV, et beaucoup moins que l'avion). Au plaisir de vous lire à propos de l'un de ce voeu formulé pour 2020. »
Lionel Causse a accusé réception.

17 12 : Nogaro - Réunion technique du PT Midour. Après la présentation des 7 solutions envisagées pour réaliser un stockage d'eau supplémentaire de ~ 1,2Mm3 correspondant au déficit actuel et future (étude Adour2050) calculé dans le scénario ambitieux du BV Midour, les acteurs ont retenu un mixte de 3 solutions ainsi que des actions de renaturation des cours d'eau. Patrick Ponge a représenté la SEPANSO.

17 12 : Capbreton – le responsable de la SOBRIM transmet l'avis de son conseil relatif au projet sur le site Bonamour, et les plans amendés suite aux échanges avec la SEPANSO ; Jean-Pierre Lesbats informe nos adhérents riverains du projet.

17 12 : Mimizan – Dossier 1901133 - Me Ducourau communique le mémoire (8 pages) en réponse de la commune, en date du 12 décembre, que lui adressé le Tribunal administratif

18 12 : Marenne Adour Côte Sud - Enquête publique préalable – Procédure d'élaboration du PLUi de la communauté de communes – Ultimes observations de la SEPANSO : 4 pages + 1 pièce jointe. Ces observations font suite à l'envoi antérieur adressé le 13 décembre.

18 12 : L'an passé était lancée « L'affaire du siècle » un recours en justice inédit contre l'inaction climatique de l'Etat. Un an plus tard, le juge a reçu un dossier de plus de 150 pages démontrant le retard de l'Etat et sa responsabilité. L'Etat n'a toujours pas répondu. Il n'est pas non plus passé à l'action. Il faut donc revenir à la charge !

18 12 : SAGE Adour Amont – Le Conseil d'Etat statuant au contentieux a, sans surprise, décidé que le pourvoi de l'association FNE 65, SEPANSO 40 et SEPANSO 64 n'était pas admis. Ayant épuisé tous

les moyens de recours au niveau national, les associations sont maintenant en mesure d'adresser une plainte à la Commission de l'Union européenne.

18 12 : SCoT du Born - Enquête publique sur les dispositions de projet de SCoT du Born - Observations SEPANSO : 8 pages, lesquelles ont été complétées par une page supplémentaire et les analyses de Gabriel Ullmann (*L'évaluation environnementale des projets : une peau de chagrin*)

18 12 : Réutilisation des effluents des Stations de Traitement des Eaux Usées - La Commission informe Georges Cingal que l'Union européenne prend de nouvelles mesures en vue de réduire les risques de pénurie d'eau.

18 12 : Seyresse – La SEPANSO répond à Me Poudenx, membre de l'aéroclub de Dax, qui attire l'attention sur la sécurité des usagers civils de l'aérodrome : «Comme je le craignais, l'étude qui avait été réalisée était antérieure à 2007 et je n'ai pas d'archives électroniques pour cette époque

Il faudrait éplucher les archives papier pour retrouver l'étude et la pétition que nous avons remises au préfet, au sous-préfet et au maire de Seyresse. Je pense toutefois que la nature a considérablement évolué depuis cette époque et qu'il faudra obligatoirement une étude faune-flore avant d'envisager des travaux. Permettez-moi de rappeler que la Convention d'Aarhus et la Constitution impose que tout citoyen soit informé en aval d'une prise de décision. Sauf erreur de ma part la Commission Consultative de l'environnement de l'aérodrome de Dax-Seyresse ne s'est pas réunie depuis le 17 décembre 2007, alors qu'elle aurait dû se réunir chaque année !!!!

18 12 : Mont de Marsan - Courrier au maire à propos de l'entretien de l'ancien bâtiment de la Sécurité sociale qui abrite les services d'urbanisme de la commune.

18 12 : Communiqué SEPANSO : « *Quand l'eau monte, l'inquiétude grandit...* »



Photo prise à 16 heures le 17 décembre sur la route qui conduit à la gare SNCF de Dax. De part et d'autre de la route, les automobilistes peuvent voir que l'eau recouvre les herbes sur les bas-côtés de la route. Quelques centimètres de plus et l'eau arrivait sur la route...

IMPOSSIBLE de ne pas demander que soient étudiés des agrandissements des secteurs d'écoulement des crues ralenties par la digue de la rocade de contournement est de Dax.

19 12 : Qualité de l'eau – Dossier 1700378-2 – Le Tribunal administratif donne raison à la SEPANSO : « *L'arrêté du préfet des Landes du 22 février 2017 est annulé en tant qu'il ne comporte pas l'annexe prévue par les dispositions de l'article R. 1321-32 du code de la santé publique* ». Mais sans lui accorder de frais irrépétibles.

19 12 : Bayonne - SAGE Adour Aval - Georges Cingal excusé

19 12 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 17BX02567 (photovoltaïque) – La Cour administrative d'appel rejette la requête du Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités ; les arrêtés du préfet des Landes du 1^{er} octobre 2014 et du 30 octobre 2014 sont bien annulés comme la SEPANSO l'avait demandé. Le jugement n° 140231/1402439 rendu par le Tribunal administratif de Pau à la demande de la SEPANSO était bien fondée en droit : le préfet ne pouvait pas transférer les deux permis accordés à Solarezo à la Société BL Conseils.

19 12 : Mont de Marsan – réunion du Groupe de travail sur la révision de la cartographie des cours d'eau dans le département des Landes – PV officiel : 4 pages

20 12 : Arjuzanx – Comité de pilotage du site Natura 2000 FR/212001 et ZPS Site d'Arjuzanx – Georges Cingal et Jean Dupouy ont représenté la SEPANSO.

20 12 : Orx – Comité de pilotage des sites Natura 2000 ZSC « zones humides associées au marais d'Orx », FR7200719 et ZPS « domaine d'Orx » FR7210063.

20 12 : Le gouvernement a ouvert jusqu'au 20 décembre, une consultation sur un projet d'arrêté qui vise à se débarrasser d'avis gênants du Conseil National de Protection de la Nature en matière de protection d'espèces protégées. Georges Cingal a réagi avec vivacité : « *Halte à la régression du droit de l'environnement : Les décideurs actuels ne sont ni avares de discours, ni avares de promesses. Mais leurs décisions vont à l'encontre de la protection de la santé des citoyens (autorisation d'épandre des biocides très près des habitations...) et de l'environnement (destruction de prédateurs : vipères, loups...) ... Ces décideurs se gargarisent à la démocratie participative. Mais lorsque des avis d'instances consultatives gênent "certains" intérêts, nos décideurs s'empressent de s'attaquer aux gêneurs : commission d'enquête publique, CNPN, ... Trop, c'est trop ! NON A CE PROJET DE DÉCRET ANTIDÉMOCRATIQUE* »

20 12 : consultation publique du Ministère de la Transition écologique et solidaire

Projet d'Arrêté modifiant l'arrêté du 3 juillet 2019 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Georges Cingal a réagi pour la SEPANSO : « Un peu de lucidité à propos des prédateurs

Nous sommes toujours surpris par *l'insuffisance de réflexion qui précède les projets de simplification. Au risque de qualifier le projet de simpliste puisque l'administration semble se désintéresser de la question du bien-être animal, nous nous permettrons de faire observer, même si les bavures sont "rares" que l'encadrement doit être irréprochable. Nous invitons le rédacteur du projet à lire l'article publié par Sud-Ouest*

<https://www.sudouest.fr/2019/12/18/une-meute-attaque-une-chevre-domestique-6971284-4585.php>

Nous tenons à rappeler que toute médaille a son revers : si le renard attaque des volailles, il est aussi grand consommateur de rongeurs. Ne faut-il pas attribuer les proliférations de tiques à la baisse régulière de leurs prédateurs (rapaces, mustélidés, reptiles...)? Les campagnols et autres ne sont-ils pas des hébergeurs de tiques susceptibles de propager Borrelia garini ? Ne conviendrait-il pas plutôt de protéger tous les prédateurs de nos écosystèmes, y compris les renards ?

Le projet proposé mériterait d'être totalement révisé. »

20 12 : consultation publique sur le Projet d'arrêté portant expérimentation de diverses dispositions en matière de dérogations aux interdictions de destruction pouvant être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*)

Georges Cingal a réagi pour la SEPANSO : *Nous voulons des loups dans les Landes.*

Nous avons beaucoup de cervidés et de sangliers. Les chasseurs n'arrivent pas à en venir à bout.

En Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage, j'ai exprimé le souhait que les loups puissent revenir dans notre département. Le président de la Fédération des chasseurs des Landes a trouvé que mon souhait était sage. Un territoire avec des prédateurs naturels devrait être un objectif de restauration de la biodiversité. Il faut laisser les jeunes s'éloigner de la meute où ils sont nés... Il faut qu'ils puissent conquérir de nouveaux territoires et il faut que chacun admette que les prédateurs ont leur place dans nos territoires. Il nous appartient d'effaroucher les loups. Nous ne pensons pas que ce projet de décret soit sage et judicieux. Combien de fois faudra-t-il répéter que le président de la République a promis de faire protéger et restaurer la biodiversité dans nos territoires ?

Nota Bene : La Cour administrative d'appel de Lyon a confirmé le 18 décembre 2019 que l'arrêté pris par le préfet de Savoie en 2015 sous la pression des éleveurs était contraire aux accords internationaux : il faut des tirs d'effarouchement avant d'autoriser des tirs létaux !

23 12 : Mimizan – Enquête publique -Jean Dupouy a rencontré le commissaire enquêteur

23 12 : Mont de Marsan - Réunion de la CLE Midouze à l'Institution Adour, pour présenter aux membres, les 3 solutions de stockage d'eau retenues par le COPIL du PT Midour. la CLE Midouze approuve ces solutions qui restent à affiner. Patrick Ponge a représenté la SEPANSO.

24 12 : Vieux Boucau – Joyeux Noël



26 12 : Luglon – L'Agence régionale de santé répond à notre courrier du 17 mars : « ... *Le contrôle du respect de la réglementation relative aux bruits de voisinage relève des pouvoirs de police du maire de Luglon, que nous vous invitons à solliciter si la situation se réitère. Monsieur le maire pourra tenter de résoudre la situation, en faisant usage de médiation dans un premier temps, en se fondant sur les dispositions réglementaires applicables, qui sont fixées d'une part, par l'arrêté préfectoral des Landes du 25 novembre 2003 relatif à la prévention des nuisances sonores et la lutte contre les bruits de voisinage pour ce qui concerne les horaires autorisés pour les chantiers bruyants et, par ailleurs, par le code de la santé publique pour ce qui relève du bruit des activités professionnelles effectuées de manière habituelle dans les entreprises (art. R.1336-6)... »*

26 12 : Dauphins & co - A l'issue de la consultation du public qui a eu lieu du 1^{er} au 22 octobre 2019, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a décidé de fermer définitivement la pêche au chalut sur le plateau de Rochebonne.

27 12 : UNICEM transmet à la SEPANSO la plaquette (6 pages) qui présente la synthèse des échanges qui ont eu lieu au cours de l'année : « La carrière comme lieu de vie(s) pendant et après son exploitation ».

27 12 : Saugnac & Muret – Le préfet répond à notre courrier du 13 octobre en demandant de « préciser les délibérations ou actes pris par le maire qui vous conduisent à suspecter un éventuel conflit d'intérêt »

28 12 : Vielle Saint-Girons – des habitants de la communes font part au maire de leur mécontentement à propos d'un bâtiment à proximité du lac dont les occupants portent atteinte au paysage.

30 12 : Bougue – la SEPANSO réagit à la réponse du préfet concernant le permis de construire n° 40-051-19F003. Nous contestons que des serres photovoltaïques puissent être construites au bénéfice d'une personne qui n'est pas liée à l'agriculture.

31 12 : Ygos Saint-Saturnin – suivi du dossier Solarezo (suivi par le Parquet de Dax) – La SEPANSO adresse à l'avocate générale (MIR suppléante, près la Cour d'Appel de Pau) le dossier actualisé (51 Mo). Nous précisons que des opérations similaires ont eu lieu pour des projets dans d'autres communes. Nous attirons son attention sur l'ordonnance du 7 juin 2019 du Tribunal de commerce. Copies du courrier et du dossier sont adressées au Liquidateur judiciaire, au Procureur, au Préfet, et naturellement à Me Ruffié qui défend nos intérêts.

Nota Bene : Salut les copains !

Le décret simplifiant les formalités des marchés publics et facilitant leur accès aux PME est paru le 13 décembre au Journal officiel. Ainsi, à partir du 1er janvier 2020, le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence pour la conclusion des marchés publics passera de 25 000 € HT à 40 000 € HT.

Documents :

Enquêtes tableaux de chasse – Office national de la chasse et de la faune sauvage – n° hors série – 114 pages

<http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/publications/revue%20faune%20sauvage/FS-HS-2019-Complet.pdf>

Les dérives de la vente directe – Association de défense des ressources marines

<https://www.adrmarine.org/les-derives-de-la-vente-directe>

Évaluation de la directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal – Conseil Economique et Social Européen – Arnaud Schwartz, rapporteur, Vladimir Novotny, co-rapporteur – 6 pages

<https://www.eesc.europa.eu/de/node/67385>

Eau et Urbanisme : recueil de retours d'expérience – Volumes 1 et 2

Agence de l'Eau Adour Garonne

http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/62060/GED_00000001.pdf

http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/62060_O_AG_33858_2_Guide_eau_et_urbanisme_volume_2_2019.pdf

Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal – Comité Economique, Social et Environnemental – Avis 114 pages
<https://www.lecese.fr/travaux-publies/les-enjeux-relatifs-aux-conditions-d-elevage-de-transport-et-d-abattage-en-matiere-de-bien-etre-animal-bea>

Note de synthèse, 2 pages

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2019/FI29_bien_%C3%AAtre_animal.pdf

Baromètre : les Français et l'environnement – ADEME – décembre 2019

<https://www.ademe.fr/barometre-francais-lenvironnement-vague-6>

Plaquette Vison d'Europe

http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_-_pna_-_ld.pdf

Liste rouge des papillons de jour d'Aquitaine, 16 pages

http://docs.oafs.fr/ressources/publications/listes_rouges/Liste_Rouge_Rhopaloceres_Aquitaine_2019.pdf

Le champignon, allié de l'arbre et de la forêt (CNPFF ed. 2015 – 48 pages)

[https://bretagne-](https://bretagne-environnement.fr/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fbretagne-environnement.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocumentation%2Fbiblio%2Fba0cfc5790d9238aa056a5de0d6559d.pdf)

[environnement.fr/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fbretagne-environnement.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocumentation%2Fbiblio%2Fba0cfc5790d9238aa056a5de0d6559d.pdf](https://bretagne-environnement.fr/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fbretagne-environnement.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fdocumentation%2Fbiblio%2Fba0cfc5790d9238aa056a5de0d6559d.pdf)

Après la décision de faire interdire la pêche des migrateurs dans le port de Bayonne-Tarnos -

<http://www.paysdesgaves.com/2019/12/saumon.html>

Pour une autre Politique Agricole Commune : quelle place pour le bien-être des animaux ? –

France Nature Environnement, Anne Vonesch, référence élevage, 8 pages illustrées.

[https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/a04be204-4789-4a76-bfa8-](https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/a04be204-4789-4a76-bfa8-083d865a943f/PAC%20et%20bien-%C3%AAtre%20animal_FNE_final.pdf)

[083d865a943f/PAC%20et%20bien-%C3%AAtre%20animal_FNE_final.pdf](https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/a04be204-4789-4a76-bfa8-083d865a943f/PAC%20et%20bien-%C3%AAtre%20animal_FNE_final.pdf)

Quatre cahiers (Sectoriel, Territoires, Adaptation, Finances) pour appréhender les enjeux et les stratégies de lutte contre le changement climatique des collectivités, des entreprises, des acteurs de la finance, de la société civile et des citoyens – Bilan 2019 – Climate Chance

<https://www.climate-chance.org/comprendre-observatoire/bilan-2019/>

Le pacte vert pour l'Europe – Union européenne, 28 pages – COM(2019) 640 final

https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828d165-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0022.02/DOC_1&format=PDF

Documents en anglais :

Climate change vulnerability assessment of forests and forest-dependent people - Food & Agriculture Organisation United Nations, 101 pages

<http://www.fao.org/3/ca7064en/ca7064en.pdf>

Forests : Nature-based solutions for water – Food & Agriculture Organisation United Nations, 88 pages

<http://www.fao.org/3/ca6842en/ca6842en.pdf>

Identification of endocrine-disrupting pesticides trapped in a vicious circle – Pesticides Action Network, 39 pages

<https://g8fip1kplyr33r3krz5b97d1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2019/12/PAN-report-testing-endocrines-a-vicious-circle-Nov-2019.pdf>

